Concevoir son DUERP

Format :
Présentiel

Durée :
2 jours / 14 h

Référence :
SAN-CON-1390

Public :
Tous professionnels en charge de la conception et de la mise à jour du DUERP.

Personnes en situation de handicap :
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?
Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :
Connaitre les obligations règlementaires autour du DUERP.
Comprendre les enjeux internes de la prévention des risques professionnels.
Maîtriser les méthodes et outils permettant :
- De définir des unités de travail.
- De lister et analyser les risques professionnels.
- De construire un plan d'actions de prévention des risques.

Savoir rédiger un DUERP conforme et cohérent avec la situation de l'établissement.
Savoir mettre à jour le DUERP de manière régulière et réactive.

Pré-requis :
aucun

Méthodes Pédagogiques mobilisées :
Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.
Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.
Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :
Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

1 - Questionnaire d'évaluation à chaud rempli par le stagiaire en fin de formation.
2 - Questionnaire d'évaluation à froid de la mise en oeuvre des compétences, rempli par le stagiaire environ 6 mois après la fin de formation.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

En présentiel :
- Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels (vidéoprojecteur + écran) avec le matériel adapté à la formation. Pour cette formation, un ordinateur par stagiaire est nécessaire équipé du logiciel. Nous pouvons le fournir au besoin sur simple demande.
- Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

A distance ou en formation mixte :
- Un ordinateur pour chaque stagiaire équipé d'une webcam, d'un micro, d'une connexion haut débit, du logiciel objet de la formation et ayant un outil de visio-conférence installé en amont.
- Support de cours numérique fourni par nos soins.

Assistance technique et pédagogique :

En présentiel : Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs.

A distance ou en formation mixte :
L'assistance technique est assurée par nos équipes par mail ou par téléphone au 05 24 61 30 79.
Nos formateurs assurent l'assistance pédagogique en mode synchrone durant les face à face à distance.

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.
UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.
Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

Théorie

Les enjeux de la prévention des risques professionnels
Le cadre règlementaire
Le processus de réalisation d'un DUERP
L'identification des unités de travail
La méthode de qualification des risques
La rédaction du DUERP (fond et forme)
La diffusion du DUERP et la sensibilisation des professionnels
La réévaluation des risques et la mise à jour du DUERP

Pratique

Analyse du DUERP de l'établissement
Identification des forces et faiblesses du document vis-à-vis de la règlementation et de la situation de l'établissement en matière de risques professionnels et de politique de prévention
Définition d'un plan de mise à jour (ou de conception) du DUERP, étape par étape

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 27/01/2023